



Ce printemps...

Prenez la route pour l'AREQ ! pour vous !

2 assemblées importantes, les 3 et 23 mai
convocations et informations aux pages 6 et 7



VIOLENCE ET ABUS ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES

Dans notre société, la maltraitance envers les personnes âgées est encore un sujet tabou qui commence peu à peu à être pris plus au sérieux.

La publicité mettant en vedette Yvon Deschamps nous en montre quelques exemples. Elle nous fait prendre conscience de certaines attitudes qui peuvent sembler anodines mais qui se révèlent être de réelles situations de maltraitance....

(la suite à la page 4)

ZOOM SUR L'AREQ (page 13)



LE TRAIT D'UNION

Le *TRAIT D'UNION* est publié trois fois par année et distribué gratuitement aux membres de l'AREQ, région Montérégie, secteur Haut-Richelieu.

Pour rejoindre le Trait d'Union
téléphone : (450) 346-2512
courriels :

ylandry@ylandry.com
landry.yves@gmail.com

Éditeur

AREQ, secteur Haut-Richelieu

Responsable, mise en page,
maquette et infographie
Yves Landry

Coordonnatrice à la rédaction
Luce Reid

Révision - correction
Thérèse Ladouceur
Irène Leblanc

Impression
Gracieuseté du
Syndicat de l'enseignement
du Haut-Richelieu (SEHR)

Expédition
L'équipe de Suzane Faucher

Collaboration à la rédaction
Raymond Forget
Christiane Potvin-Lapalme
Joseph Lanoue
Jacques Meunier
Louise Barbeau
Robert Godin
Pierrette Cloutier
Michel Cartier
Irène Leblanc
Marcelle Imbeau
Huguette Massé
Jocelyne Kucharski

Photographe
Jean-Marc Martel

Sommaire

CHRONIQUES

Le billet de Raymond (3), Le mot de la présidente régionale (4),
Les potins de Luce (5), Bien dire, bien écrire (8),
Condition des hommes (9), Environnement (10),
Condition des femmes (11), Fondation Laure-Gaudreault (12),
Nécrologie (14),

TEXTES DIVERS

Marche Relais pour la vie (8), Poésie : *Émerveillement* (9),
Pétition : l'indexation (10), Zoom sur l'AREQ (13),
Nouveau régime d'assurance-maladie (14),
L'AREQ entendue (15), Mon bénévolat (16)
Plan d'action régional et sectoriel, AREQ 2011-2012 (17)

ACTIVITÉS

Le dernier déjeuner-conférence (3), Tournoi de golf (4),
Les sorties de l'AREQ (5), Assemblée générale régionale (6),
Assemblée générale sectorielle (7), À votre agenda (15),

CONSEIL SECTORIEL

Raymond Forget, président
(450) 347-0588, raymondforget@videotron.ca
Michel Cartier, 1er vice-président
(450) 348-5802,
Marcelle Imbeau, 2e vice-présidente
(450) 348-5801, mimbeau@hotmail.com
Jacques Meunier, trésorier
(450) 347-5829, meunierj@hotmail.com
Irène Leblanc, secrétaire
(450) 348-6578, irleblanc@videotron.ca
Françoise Boucher-Gervais, 1ère conseillère
(450) 347-0298, georges021@sympatico.ca
Louise Barbeau, 2e conseillère
(450) 349-0840, barbeau.louise@videotron.ca
Claudette Toutant, conseillère
(450) 348-5661, claudettetoutant@live.ca



HYMNE À LA VIE

Le premier signe de vie du nouveau-né, c'est son petit cri appelé areu. C'est sa première manifestation de sa lutte pour la vie. Viennent ensuite les pleurs pour pallier à ses besoins biologiques.

À l'adolescence, il dévore la vie et ses cris deviennent parfois des crises d'affirmation de soi.

Devenu adulte et entré dans le marché du travail, il a poursuivi son combat en manifestant pour améliorer ses conditions de travail, pour l'obtention de l'équité salariale, pour le droit au congé parental. En fait, il voulait améliorer ses conditions de vie.

Parvenu à la retraite, il crie encore, car il est encore en vie et être en vie est aussi avoir envie de :

- ▶ maintenir son pouvoir d'achat par l'indexation de sa pension
- ▶ demander des correctifs sur les lacunes observées dans les CHSLD et sur leur implantation en PPP
- ▶ exiger un moratoire sur les gaz de schiste
- ▶ se préoccuper de vivre et de mourir dans la dignité (soins palliatifs, euthanasie, suicide assisté)
- ▶ se réjouir que son association ait été entendue dans le dossier de la résiliation du bail d'une personne aînée
- ▶ voyager bien sûr
- ▶ faire du bénévolat auprès des siens et dans sa communauté
- ▶ participer à des activités offertes par son association et même parfois s'impliquer
- ▶ se donner de saines habitudes de vie (alimentation équilibrée, exercice physique, lecture...)

Toutes ces saines activités empêchent la personne retraitée d'être un fardeau pour la société. Toutes ces revendications l'impliquent comme citoyen et témoignent d'un goût de vivre et de mieux vivre car la vie est une expérience unique. Pour réaliser ses désirs, il souhaite prendre son temps car la vie ne dure qu'un moment et que

dans ce sens, il est préférable d'ajouter de la vie aux années que des années à la vie. Cependant, il a compris que «vieillir est le seul moyen qu'on ait trouvé pour vivre plus longtemps» (Sainte-Beuve) sans pour autant que ce soit une vie qui s'étire.

Et c'est sur cette note que se termine mon hymne à la vie.

Que l'arrivée du printemps fasse monter en vous toute la sève nécessaire à votre épanouissement !

En consultant la chronique «À votre agenda», vous allez sûrement constater que plusieurs activités sont au programme.

Je vous y invite en grand nombre.

Que ce soit des assemblées générales, des déjeuners-conférences, un tournoi de golf ou la marche «Relais pour la vie», votre présence est importante et aussi très appréciée.

Le 7 mars dernier, au Cabaret-Théâtre du Vieux Saint-Jean, *Jacinthe Côté*, présidente du SEHR, a été proclamée la personnalité féminine du Haut-Richelieu. Félicitations à cette grande dame pour son dynamisme et sa persévérance! Sa nomination à l'occasion de la journée internationale des femmes sera une source d'inspiration pour les femmes du Haut-Richelieu.



LE DERNIER DÉJEUNER

Le 24 mai, c'est le dernier déjeuner avant les vacances.

Il aura lieu au *Relais Gouverneur*, à compter de 8h30.

Le déjeuner se passera sur le thème des grands-parents. On abordera l'importance de la relation avec les petits-enfants pour la transmission des valeurs entre autres et de certains écueils à éviter.



Vieillir en sécurité

Dénoncer la violence et les abus envers les personnes âgées.

Dans notre société, la maltraitance envers les personnes âgées est encore un sujet tabou qui commence peu à peu à être pris plus au sérieux. La publicité mettant en vedette Yvon Deschamps nous en montre quelques exemples. Elle nous fait prendre conscience de certaines attitudes qui peuvent sembler anodines mais qui se révèlent être de réelles situations de maltraitance.

La maltraitance se présente sous diverses formes : physique, psychologique, sexuelle, abus dans le domaine financier ou carrément négligence de la personne vulnérable.

L'abus d'ordre physique consiste à recevoir des coups, se faire pousser ou bousculer, se faire serrer les bras, se faire attacher à un lit ou dans un fauteuil.

L'abus psychologique se manifeste par des paroles dures et humiliantes, des menaces, des propos blessants, dénigrants ou infantilisans. Le harcèlement sexuel, qu'il soit verbal ou physique, les attouchements, le viol ou tout autre acte sexuel pour lequel la personne n'a pas donné son consentement sont des formes d'abus sexuel. La fraude, le vol d'argent ou de biens, la manipulation visant à soutirer de l'argent, l'utilisation frauduleuse des cartes bancaires ou des manœuvres pour obtenir la gestion de leurs biens sont des exemples de maltraitance sur le plan financier. On profite de la naïveté et de la faiblesse des personnes âgées pour les flouer financièrement. La négligence se définit aussi par l'omission, volontaire ou non, de poser un geste ou de répondre à un besoin exprimé par l'aîné.

Dans toutes ces formes d'abus, qu'il s'agisse de gestes isolés ou répétitifs, il en résulte des conséquences graves pour ceux et celles qui en sont victimes. Ces personnes vivent des émotions négatives qui se manifestent par la peur, l'anxiété, la détresse psychologique, la confusion, la honte

ou l'insécurité. Ces abus répétés peuvent même conduire les personnes maltraitées à la dépression ou au suicide.

Malheureusement, elles choisiront la plupart du temps de se taire et d'endurer car elles se retrouvent devant un dilemme : subir ou dénoncer quelqu'un qu'elles aiment.

Très souvent, hélas, les abuseurs sont des membres proches des victimes, tels conjoint, enfant, neveu, petits-enfants ou voisin. Nous devons être vigilants et les dénoncer. Nous ne devons pas rester muets et inactifs.

Soyons des citoyens responsables et ne tolérons plus les abus et les mauvais traitements infligés aux personnes âgées.

TOURNOI DE GOLF ANNUEL

Mars fait penser au printemps, et qui dit printemps, dit retour du golf. Il nous fait plaisir de vous inviter de nouveau à organiser un «quatuor» pour le tournoi de golf de l'AREQ.

Endroit : Club de Golf de Rougemont
(le même que l'an passé – route 112) ;

Date : le 7 juin 2012 ;

Coût : golf 20\$
Repas : membres 10\$ / non-membres 20\$

Objectif : s'amuser grâce à une formule Vegas à 4 (la meilleure des 4 balles) ;

Souhait : que vous formiez votre propre «quatuor» et que vous en informiez les organisateurs ;

Paiement : par chèque au nom de l'AREQ ;

Organisateurs :

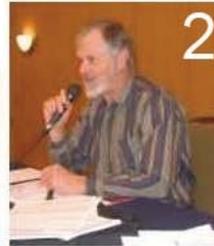
Yvette Brodeur 450-349-4204
Jacques Meunier 450-347-5829



Ça s'est passé à l'AREQ

Des déjeuners-conférences :

De bons conseils de notre caisse pour nos placements à la retraite (1) - Robert Godin clair et précis dans les assurances (2) - Lorraine Pagé, disciple de la non-violence (3) - Linda Charest du CLSC propose un ménage sérieux dans notre pharmacie (4)



Des fêtes :

Les nouveaux à la fête de Noël (5) - Un punch, ça se digère aussi bien le midi (6) - On chante l'amour en rouge (7) - Jeux et chansons en fête (8) - Trois retraitées se «livrent» en la journée de la femme : Monique Carrier (9), Lillian Lanoue (10) et Thérèse Duhamel (11).



Potins

- ♦ Une dame enseignante est décédée à 99 ans : Florence Voyer-Plourde. Cette dame était chanceuse pour l'époque : elle a été appelée à enseigner en 1960, à l'école St-Lucien avec un seul niveau. À la même époque, Réjeanne Plourde se rappelle avoir enseigné pour un salaire de 1200\$ dans une école du 4e rang à Saint-Grégoire ; elle avait 38 élèves de la 1e à la 7e année et devait chauffer le poêle et pomper l'eau à bras.
- ♦ Si vous êtes intéressé à avoir une des photos incluses dans ce journal, envoyez un courriel à Yves Landry (landry.yves@gmail.com) ou Luce Reid (lucereid@videotron.ca) en indiquant l'endroit où paraît cette photo et ils se feront un plaisir de répondre à votre courriel en y incluant la photo en pièce attachée.
- ♦ Depuis que le réseau téléphonique s'est enrichi de l'internet, il a anobli son nom en «réseau de communication», puisqu'il mérite le respect d'être à la fine pointe du progrès...Facile maintenant de répondre au «réseau de communication» de l'AREQ. On clique sur «répondre», on inscrit notre réponse et on envoie.

LES SORTIES DE L'AREQ

PITTSBURGH ET LES LILAS DE ROCHESTER

du 13 au 17 mai
5 jours, 4 repas,
Occupation double :
Prix : 769\$/personne

LOUISIANE, TEXAS ET TENNESSEE

du 24 septembre au 10 octobre.
17 jours, 33 repas.
Occupation double :
Prix : 2799\$/personne

ÎLES-DE-LA-MADELEINE autocar aller-retour

Dates à venir,
7 jours 19 repas.
Occupation double :
Prix : 1399\$/personne.

pour information et/ou inscription Pierrette Cloutier 450-348-7806



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

Convocation

Mercredi le 23 mai 2012,
Club de golf La Providence
5055, St-Pierre ouest
St-Hyacinthe (Québec)

Accueil : 09h00

Ouverture de l'assemblée : 09h30

La région est la première subdivision de l'Association. Elle est déterminée par une résolution du Conseil d'administration. La région de la Montérégie se compose de tous les membres de chacun des onze (11) secteurs qui la forment.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Présentation des membres du Conseil régional
3. Procédure et déroulement de l'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 mai 2011
6. Rapport du président
7. Dépôt des états financiers

PAUSE

8. Rapport des comités régionaux
9. Fondation Laure-Gaudreault
10. Plan d'action et de cohésion régional
11. Période de questions
12. Tirages (AGR et FLG)
13. Levée de la séance

Repas : Vers 13h00

Coût du billet... 10\$ pour les membres.

Le dîner a une valeur de 30\$; 10\$ sont payés par le régional et 10\$ sont payés par le secteur.

Inscription

Auprès de Jacques Meunier (450-347-5829) avant le 10 mai.

Les billets seront en vente lors des différentes activités de l'AREQ Haut-Richelieu.

Note Il n'y a rien à payer pour les membres qui assistent seulement à l'assemblée générale, mais vous devez quand même vous y inscrire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE



Convocation

Jeudi le 3 mai 2012

Club de Golf Saint-Jean

320, rue Jacques-Cartier sud,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Accueil : 09h00

Ouverture de l'assemblée : 09h30

L'Assemblée générale du secteur est convoquée au moins une fois par année, pour exercer les pouvoirs qui lui appartiennent, pour être consultée et recevoir de l'information ou de la formation.
Le quorum requis est de 4% des membres réguliers.

Projet d'ordre du jour

- 1- Ouverture de l'Assemblée
- 2- Nomination de la présidence de l'assemblée et du ou de la secrétaire
- 3- Nomination de la présidence d'élection
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Dons
 - a. Par la fondation Laure-Gaudreault
 - b. Par l'association
- 6- Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 2011
- 7- Rapport du président
- 8- Rapport du trésorier
- 9- Rapport des comités
- 10- Projet de plan d'action sectoriel
- 11- Élection au poste de 2e conseiller (ère)
- 12- Reconnaissance
- 13- Tirage FLG
- 14- Affaires diverses :
- 15- Présentation du conseil sectoriel 2012-2013
- 16- Levée de l'assemblée

Dîner gratuit pour les membres qui assistent à l'assemblée

Coût pour le membre ou le non-membre venant uniquement pour le repas : 10\$

N'oubliez pas de réserver votre repas lors du réseau de communication

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles
auprès de IRENE LEBLANC (450-348-6578)



Test Jeu

Écrire les mots, après l'exemple, selon le son, comme on l'entend (oral)

Possibilités :

de, dess, dè, dé — re, ré, ress — tre, tré, tress — pre, pré, prè, press — ra, rass — sé, sè .

Exemple : Rassise = ra si ze

En jeu.



Réponses à la fin.

Dessus _____ Dessous _____ Rassasier _____ Rasseoir _____
 Ressortir _____ Ressayer _____ Ressource _____ Ressembler _____
 Ressemer _____ Resserrer _____ Ressort _____ Ressusciter _____
 Ressuyer _____ Pressentir _____ Tressaillir _____ Dresser _____
 Rassembler _____ Descendre _____ Descente _____ Dessen _____

Curiosité : *Ce que j'entends très souvent.*

Quelqu'un circule en auto en pleine tempête de neige ou sous une pluie à boire debout... À la maison, il dit aux membres de sa famille : «C'était très difficile d'arriver plus tôt : on voyait rien»...Il vaudrait mieux dire la visibilité était difficile, ou... Au lieu de dire «on voyait rien», il voyait certainement des flocons de neige ou des gouttes d'eau en abondance.

Réponses. Donnez-vous 5 points chacun.

De su – de sou – ra sa zié – ra swar – re sor tir – rè sè yé – re sour ce – re sem blé – re se mé – re sè ré – re sor – ré su si té – ré sui yé – prè san tir – tré sa yir – drè sé – ra san blé – dé san dre – dé san te – dé sin



La marche pour le cancer se tiendra le vendredi 8 juin. L'AREQ y présente une équipe coordonnée par Joseph Lanoue.

Désirez-vous vous y joindre ?

Communiquez avec Joseph (450-347-6565), il se fera un plaisir de vous y inscrire et de vous donner les modalités.



ÉMERVEILLEMENT

un poème de Joseph Lanoue

Tu es avec les autres **(1)** La Beauté
Tu sais que tu es aimé (e) toujours
Tu as des talents innés les semer
Tu chemines à ouvrir ton amour
Les dons en toi tu peux y puiser

La lumière éclaire sécurise invite
Des gestes à faire pour la découvrir
Saluer l'ami le piéton l'ermite
La VIE aime regarde ton sourire

Au printemps dehors ici ça vit
Les couleurs la chaleur le montrent
L'eau les oiseaux sortent du lit
Le VIVANT anime la nature ci-contre

Tu reçois tu aimes être reconnu (e)
En sagesse **(2)** tu sèmes autour
Tu deviens fort (e) de plus en plus
T'ouvrir au voisin ton égal le troubadour

Au commencement de moi de vous...
Enfant je me souviens un peu
Je revis avec les mots joyeux entendus
Encore d'autres de vous je vis...heureux

(1) Les autres : Les personnes, la nature, le Vivant

(2) Sagesse : S'ouvrir... reconnaître ce qui est Beau...



Condition des hommes



Michel Cartier

BÂTIR LE CASSE-TÊTE

Il y a des trucs importants quand on commence à assembler un casse-tête. Pour l'un, c'est chercher à faire le contour de la pièce à assembler avec des morceaux aux bordures lisses. Pour l'autre, c'est rassembler d'abord les pièces de la même couleur. Puis débute l'édification de notre tableau.

Toute cette histoire de casse-tête, c'est pour vous faire voir comment on s'y prend au début d'un triennat à l'AREQ pour faire le plan d'action. Au moment où vous lirez ces lignes, cela fera quatre fois que je vais à Québec pour mettre en place les pièces du plan d'action qui s'échelonnent sur trois ans.

Le comité de la condition des hommes travaillera à faire la promotion de la santé globale de l'homme. Il s'agira de faire de la prévention l'axe principal qui orientera nos actions durant ces trois ans.

Il y aura collaboration entre le national, le régional et le sectoriel pour animer des rencontres SIRA (Soutien aux Initiatives visant le Respect des Aînés). Ce projet vise à briser les mythes concernant les coûts des soins de santé des personnes âgées.

Pour mieux desservir la clientèle des hommes nouvellement retraités, il y aura un sondage sur leurs centres d'intérêt. On proposera des informations sur les habitudes alimentaires, les activités physiques, les dépendances, la santé mentale, le dépistage des maladies, etc.

Le cadre prend forme, il s'agit pour le temps qui vient de meubler l'intérieur de notre casse-tête pour qu'il devienne un chef d'œuvre collectif. Votre solidarité et aussi votre patience seront au rendez-vous, j'en suis assuré.

P.S. Le texte que j'ai publié dans le TRAIT D'UNION (juillet 2010) sous le titre «Un vieux monsieur» et qui a été repris dans le «Quoi de neuf» (mars 2012), suscite beaucoup de commentaires. On ne mesure jamais assez l'importance de l'écrit pour susciter la prise de parole.



J'adore l'hiver et nulle beauté n'égale l'éclat d'un matin lumineux au lendemain d'une chute de neige providentielle qui enveloppe et magnifie le décor. Pourtant, quand le soleil de mars me lance de chauds clins d'œil, je craque littéralement. Le concert qui s'organise sous le signe de la renaissance enchante l'observateur le moins attentif.

Les bruits changent ; la mélodie de l'eau qui ruisselle associée au chant amoureux des oiseaux en pleine parade ensorcelle. Les bourgeons gonflent et c'est pur plaisir de voir cette dentelle vivante festonner les branches des arbres de moins en moins squelettiques. Le jour s'allongeant, les couchers de soleil se font plus tardifs et colorés.

Mon âme se fait alors reconnaissante envers ces moments magiques et toujours nouveaux.

Nous avons la chance infinie de bénéficier de quatre saisons bien affirmées qui nous offrent chacune leurs splendeurs spécifiques.

Et au passage de l'une à l'autre, j'arrive difficilement à donner ma préférence.

Après les mois passés dans la chaleur de nos maisons alors que dehors le vent hurle, il fait bon recommencer à saluer les voisins qui sortent eux aussi de leur tanière et commencent à se mettre au rythme de la nature qui s'éveille.

On pense aux semences de fleurs ou à celles qu'on achètera pour égayer les plates-bandes, le balcon ou les bords de fenêtres. On planifie quelques sorties pour l'été à venir ; on fait le ménage des garde-robes et on pense à laver les vitres. Et c'est avec plaisir qu'on redécouvre le bonheur de sortir sans avoir à enfiler bottes, manteau et gants.

Dehors ou dans un coin ensoleillé de la maison, on aime prendre un bain de soleil qui allume un sourire sur le visage et réchauffe le cœur en même temps que le corps. Et le fameux Carpe Diem prend alors tout son sens.

Profitons pleinement de ces merveilleux moments gratuits, gorgés de vie et d'espoir. Et faisons tout notre possible pour nous assurer que nos enfants et petits-enfants puissent en profiter tout autant. À tous et à toutes, le plus coloré des printemps!

Le 26 avril prochain, **Jour de la Terre**, le secteur Haut-Richelieu recevra monsieur Jean-Pierre Guillet du Mouvement écologique du Haut-Richelieu; il parlera de bio-diversité et d'environnement. Rendez-vous aux Nouvelles Glaces d'Iberville à compter de 8h30.

Indexation des rentes

une pétition en appui aux retraités

En 2010, la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale reconnaissait la nécessité de trouver un moyen d'atténuer la perte de pouvoir d'achat des retraités imputable à la désindexation des rentes pour les années 1982 à 1999. Le gouvernement a donc mis sur pied le Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation. Ce comité réunit des représentants des associations de retraités, des syndicats et des cadres ; par conséquent, des représentants de l'AREQ. Des représentants de la CARRA et du Conseil du trésor participent à ses travaux. Il est appelé à formuler des recommandations communes au cours des prochains mois. C'est pourquoi nous faisons circuler, en appui au travail de ce comité, une pétition par laquelle nous réclamons du gouvernement du Québec l'indexation des rentes de retraite afin d'assurer la récupération et le maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées.

Nous vous demandons de vous faire un devoir de signer cette pétition et de la faire signer par tous les membres de votre entourage (famille, amis). Vous pouvez télécharger le texte de la pétition à partir du site web de l'AREQ à www.areq.qc.net et m'acheminer les signatures que vous aurez recueillies au 445 rang de Versailles, Mont-Saint-Grégoire, J0J 1K0, ou encore, me les remettre à l'assemblée générale sectorielle du 3 mai, date limite de la cueillette de vos signatures pour la pétition.

Nous serons présents à toutes les activités de l'AREQ avec cette pétition.



Les femmes ont encore toutes les raisons de s'indigner !

Au moment de la dernière parution du 50 dollars canadien à l'effigie du monument commémoratif des Célèbres Cinq, Madeleine nous a partagé une anecdote vécue avec deux de ses petits-enfants âgés de 15 à 17 ans :

Madeleine : «*Qui sont ces cinq femmes célèbres ?*».

Réponse : *haussement d'épaules*.

Grand-mère explique que ces femmes ont soutenu l'affaire «*personne*», victoire historique dans la lutte pour le droit des femmes à l'égalité au Canada. Après un long débat juridique et politique de 1921 à 1929, le Conseil privé de Londres annule la décision de la Cour suprême du Canada en déclarant que les femmes sont des personnes et, par conséquent, peuvent siéger au Sénat. «*C'est impossible !*» de s'écrier les jeunes gens.

Astucieuse grand-mère Madeleine qui sait sensibiliser ses petits-enfants sur les luttes menées par les femmes, luttes méconnues, quasiment chimériques pour les jeunes !

Il n'y a pas si longtemps, les femmes n'avaient pas accès à l'éducation. Elles n'avaient ni le droit de vote, ni l'égalité juridique dans le mariage. Leur présence sur le marché du travail était tolérée, sans plus ; leurs conditions de travail étaient plus misérables que celles des hommes et leur rémunération plus faible. Les luttes pour le droit au travail, à la syndicalisation et à la négociation ont été ardues.

Malgré certaines avancées, l'égalité de fait est loin d'être acquise. Le droit de vote des femmes ne s'est pas accompagné d'une juste représentation politique : au Québec, les femmes ne représentent que 29,3% des personnes élues ; les services de garde demeurent insuffisants ; le viol, la violence conjugale, la discrimination à l'égard des femmes persistent ; les pratiques de marchandisation du corps des femmes s'amplifient : tourisme sexuel, esclavage domestique, traite des femmes aux fins de prostitution, hypersexualisation et publicités sexistes ; sur le marché du travail, les femmes n'ont pas encore atteint l'égalité professionnelle et salariale et sont souvent discriminées :

- la maternité demeure la principale raison des congédiements illégaux ;
- le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite est la cible d'attaques féroces du patronat ;
- 67% des femmes formées pour un emploi non traditionnel ont des difficultés dans leur recherche d'emploi et leur taux de maintien ne dépasse pas 50% ; dans

le secteur de la construction, 62% des femmes quittent le domaine après 5 ans pour des raisons de violence et d'intimidation ;

- 7,7% des postes de direction des 100 plus grandes entreprises canadiennes sont occupés par des femmes ;
- même lorsque plus instruites que les hommes, les femmes demeurent moins bien payées, ont plus difficilement accès aux promotions et connaissent davantage le chômage et le sous-emploi ;
- tout au long de leur vie, et ce, même à la retraite, les femmes constituent la majorité des personnes pauvres.

En cinq ans seulement, le Canada est passé du 7^e rang (2004) au 25^e rang (2009) selon l'indice d'inégalité entre les sexes établi par le Forum économique mondial. (Source : Intersyndicale des femmes)

« Un vent de droite souffle en politique et en économie. La démocratie s'étiole. Le conservatisme moral et religieux étend son emprise. Tout cela fragilise les gains des femmes, porte atteinte à leur droit à la liberté et ralentit la progression vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Notre vigilance, notre constance, notre détermination et notre solidarité, aussi. Le féminisme est la révolution la plus pacifique qui n'a jamais eu lieu. Il n'a donné lieu à aucune guerre ni à aucun massacre, bien au contraire. » (Lorraine Pagé)

Un passage difficile : de l'indignation aux actes ! Avons-nous l'indignation émuée, neutralisée, parfois jusqu'à l'indifférence chronique ? L'information qui pourrait secouer nos consciences est souvent maquillée par la publicité et le divertissement... et nous réussissons à bien dormir.





Assemblée générale

Date : mardi le 24 avril 2012

Endroit : Syndicat Champlain, 7500 chemin Chambly,
Longueuil (secteur St-Hubert)

Heure : 9h15

Dîner sur place : 10\$

Inscription : avant le 17 avril 2012,
auprès de Hugnette Massé (450-658-4107)



Comment encourager la fondation Laure-Gaudreault...?

- ▶ En participant au tirage moitié-moitié aux grandes activités de l'AREQ.
- ▶ En se procurant la carte de membre à vie de la fondation pour la somme de 10\$.

Contactez Hugnette Massé (450-658-4107)

Hommage à monsieur Lionel Girard

«En 1961, Laure Gaudreault, une institutrice de Charlevoix recrute 295 personnes retraitées qui formèrent le noyau de l'AREQ.

Puis, l'AREQ, a créé la FLG (Fondation Laure-Gaudreault) en 1990 pour réaliser une partie de sa mission sociale.

Cette fondation a vu le jour grâce à la détermination et à la persévérance de Monsieur Lionel Girard de Jonquières. Il a concentré ses efforts pour constituer un capital dont les revenus aident les personnes démunies, participent à la recherche médicale dans les maladies qui frappent les personnes âgées et encouragent des oeuvres de jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin.

En 2006, à l'occasion d'une fête de reconnaissance à son égard, M. Girard recevait, des mains du député Jean-Pierre Charbonneau, la médaille du mérite de l'Assemblée nationale du Québec pour l'ensemble de ses réalisations.

Véritable pilier de la Fondation Laure-Gaudreault, Monsieur Girard a toujours oeuvré dans l'espoir de faire croître cette fondation. Il reste un «modèle à imiter» et un exemple d'engagement. C'est un GRAND bénévole qui laisse en héritage une valeur importante à nos yeux : le don de soi.»



Extrait de l'hommage rendu par Arlette Bouchard, présidente du secteur Richelieu-Yamaska, à Monsieur Girard lors de la remise d'une plaque commémorative par la Fondation Laure-Gaudreault

ZOOM! sur l'AREQ

L'AREQ, ÇA DONNE QUOI ?

- ☐ des personnes élues et des bénévoles à tous les paliers de l'organisation
- ☐ l'accès à une assurance collective unique
- ☐ des ressources permanentes à votre service
- ☐ des services de qualité répondant à vos besoins

REPRÉSENTATION

CARRA
RésAUT
SSQ

FORMATION ET ANIMATION

SERVICE DE PRÉPARATION
À LA RETRAITE
SUPPORT AUX RÉGIONS
ET AUX SECTEURS
PROJET
TOUJOURS EN ACTION
DIFFÉRENTES
FORMATIONS EN RÉGION
- communication
- trésorerie
- projet SIRA

REPRÉSENTATION

BULLETIN
MAGAZINE
QUOI DE NEUF
SITE WEB
FONDATION
LAURE-GAUDREAU
COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

L'AREQ, QUI SONT VOS REPRÉSENTANTS ?

NATIONAL

CONGRÈS
▼
CONSEIL NATIONAL
▼
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
▼
CONSEIL EXÉCUTIF

RÉGIONAL

ASSEMBLÉE
RÉGIONALE
▼
CONSEIL RÉGIONAL
▼
CONSEIL EXÉCUTIF

SECTORIEL

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
▼
CONSEIL SECTORIEL



Membres

Marguerite Denault
Lise Séguin-Delveaux
Lucie Delfosse-Bontemps
Monique Bourbeau

Non-membres



Paul-Émile Brault, frère de Murielle Brault-Lachance
et de Marie-Claire Brault-Brisson,
beau-frère de Monique Choquette-Brault

Roch Tardif, frère de Gaétane Tardif-Grimard

Nicole Cossette, belle-soeur de Claudette Toutant

Marc Tardif, frère de Gaétane Tardif-Grimard

Denis Duchesneau, frère de Luce Duchesneau

Pierre Gruslin, frère de Marie-Rose Gruslin,
beau frère de Marcel Duguay

Violette Benoit-Barbeau, mère de Angèle Barbeau-Mailloux
et de Lorraine Barbeau-Mailloux et belle-mère de Luc Mailloux.
Elle avait 100 ans.

Mon rêve est de
mourir jeune à un
âge très avancé.

Si vous apprenez
le décès d'un
membre de
l'AREQ
ou d'un de ses
proches...

communiquez avec
Raymond Forget
(450) 347-0588

Nouveau régime d'assurance maladie

La tournée que j'ai faite en novembre et décembre dernier m'a permis de constater que plusieurs membres redécouvraient trois éléments importants que je me permets de vous livrer :

- 1- Plusieurs membres ont assisté à ces rencontres pour s'informer et mettre à jour leurs connaissances de leur régime d'assurance. On n'est jamais trop informé !
- 2- Plusieurs ont aussi réalisé qu'il ne fallait pas toujours accepter une réponse négative de l'assureur comme étant la bonne réponse.
- 3- Peu importe notre âge, il faut se défendre et même se battre pour obtenir ce qui nous est dû.

Robert Godin

À VOTRE AGENDA d'ici le prochain TRAIT D'UNION

AVRIL

- 5 Dîner de cabane à sucre au Sous-Bois
- 20 Fête pour les bénévoles
- 24 ★ Assemblée générale FLG
- 26 ★ Déjeuner : environnement

MAI

- 3 ★ ☎ Assemblée générale sectorielle
- 23 ★ Assemblée générale régionale
- 24 ★ ☎ Déjeuner : les grands-parents
- 30 Conseil sectoriel

JUIN

- 7 ★ Tournoi de golf
- 8 ★ Relais pour la Vie

AOÛT

- 23 ☎ Non-rentree



symbole indiquant qu'un article de ce journal vous donne plus de détails



symbole indiquant qu'il y aura un réseau de communication



RÉSILIATION DU BAIL, D'UNE PERSONNE AÎNÉE L'AREQ ENTENDUE !

L'AREQ Haut-Richelieu se réjouit de l'adoption le 29 novembre, à l'Assemblée nationale, du projet de loi 22 sur la résiliation du bail d'une personne aînée. Ce projet de loi a été amendé à la suite des interventions de l'AREQ et d'autres associations de personnes aînées, tout comme de l'opposition officielle. En vertu des amendements apportés, les services comme les repas et les bains offerts en résidence privée ne seront désormais plus facturés après le départ ou le décès d'une personne.

Il était totalement aberrant que des propriétaires facturent des services à des personnes déménagées ou même décédées. Ces pratiques ne seront plus tolérées. Nous sommes heureux d'avoir obtenu gain de cause sur cette question.

DÉLAI DE RÉSILIATION : DEUX MOIS PLUTÔT QUE TROIS

Cela dit, l'AREQ rappelle qu'à la suite de nombreuses consultations, la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, s'était engagée à réduire de trois à un mois la pénalité imposée aux personnes aînées forcées de résilier leur bail pour aller en CHSLD. L'AREQ réclamait que le Code civil du Québec soit modifié en ce sens.

Une personne aînée malade ne devrait pas être obligée de payer deux loyers en même temps. Devant le mécontentement exprimé entre autres par l'AREQ, la ministre Blais a porté le délai de résiliation d'un bail de trois à deux mois. C'est un pas en avant.

Toutefois, nous aurions aimé qu'elle aille au bout de ses promesses et réduise le délai à un mois.

Raymond Forget

Mon bénévolat

Une nouvelle chronique apparaît dans le TRAIT D'UNION ; elle s'intitule «Mon bénévolat».

À la retraite, on est disponible pour aider bénévolement et les gens apprécient cette aide.

Dans la famille, c'est certain ! Ailleurs, les possibilités sont si variées. Dans cette chronique, l'invitation vous est lancée à décrire brièvement une sphère où vous exercez votre bénévolat et où il y a place à des nouveaux.

Vous y indiquez votre numéro de téléphone et/ou votre courriel, au cas où on voudrait avoir plus d'informations pour s'y engager. [Voici le premier article.](#)

Le Courrier-Plume (1)

Peu de temps après ma retraite, après avoir fait et refait mon grand ménage, m'être initiée au taïchi, mouillée à l'aquaforme, réinstruite à l'Université du 3e âge et inscrite à un atelier d'écriture, force me fut de constater qu'il me restait encore du temps libre. Qu'en faire ? Une amie, me connaissant plutôt bien, me proposa : «T'aimes écrire ! Va donc offrir ta plume au Courrier plume». Ce nom ne me disait rien. Il lui a fallu m'expliquer que Famille à Cœur offrait un service de courrier aux enfants du primaire. Connaissant très peu ce qui se faisait au primaire, j'ignorais d'autant plus ce qu'était le Courrier plume.

Curieuse, je suis allée faire un tour à Famille à Cœur. On se fit un plaisir de m'expliquer en long et en large ce qu'était le Courrier plume, puis on m'offrit une formation. Ayant réussi celle-ci, on m'offrit de joindre l'équipe de bénévoles. Mon dossier criminel étant vierge (vérification policière obligée), je rencontrais donc toutes les conditions.

Bien entendu, comme il s'agit de bénévolat, je m'y présente au gré de ma disponibilité. À Famille à Cœur, un local regroupe tous les services du Courrier plume.

Chaque semaine, les bénévoles répondent aux lettres (longues, courtes, illustrées ou pas). Chacune a d'abord été lue et codifiée par une équipe formée en ce sens.

Pour ma part, j'évite de répondre aux missives où le texte est rare et les dessins omniprésents. À mes yeux, cela tient du mystère et comme je suis nulle en dessin, je me

tiens loin de ces envois. J'ai besoin de mots. Les mots, je connais. Je sais comment les décoder.

Alors, chaque lundi (journée de mon choix), je m'y rends et réponds à un certain nombre de lettres. Nul besoin d'être lauréate de littérature pour ce faire. J'y mets tout mon cœur, consciente que l'enfant à qui je réponds s'attend à lire réponse à SON propos. Le fait d'écrire lui permet de pratiquer, non seulement ses acquis langagiers mais aussi, son habileté à communiquer.

Si je continue de m'y présenter cette année encore, c'est aussi que j'y trouve mon plaisir. Il est vrai que j'aime jouer de ma plume et le faire, en sachant qu'ainsi, je joins l'utile à l'agréable, me fait doublement plaisir.

Et vous qui me lisez, auriez-vous le goût de vous joindre à nous ? D'en apprendre plus sur le Courrier plume ? Si la plume vous titille et que vous aimeriez en savoir davantage, je vous répondrai avec plaisir.

Belle journée,

Jocelyne Kucharski
(jocelynekucharski@hotmail.com)

Note 1 : Dans les écoles participantes, il y a une boîte aux lettres cadenassée ; une fois par semaine un facteur ramasse les lettres écrites par les élèves. Chaque enfant reçoit sa réponse dans la même semaine, dans une enveloppe cachetée à son nom, remise par son prof. Ce Courrier est un échange confidentiel entre l'enfant et le courrieriste qui signe avec un pseudonyme.

Actions	Moyens (régional)	Moyens (sectoriel)
---------	-------------------	--------------------

AXE 1 : la vie associative

Priorité : la pleine indexation

A Orientation : assurer des services de qualité		
Champ d'intervention : l'analyse et le suivi des besoins des membres actuels et futurs Cerner les attentes des nouveaux membres et celles des plus anciens par un sondage	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un questionnaire (mini-sondage régional) - Encourager nos membres à compléter le sondage du national 	Adapter le questionnaire aux préoccupations du secteur Mettre au courant les membres de l'existence du sondage
Champ d'intervention : la pleine indexation des régimes de retraite de nos membres Mener des actions pour obliger le gouvernement à s'engager à verser sa part au niveau de l'indexation des années 1982-1999 pour tous les régimes de retraite	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux actions proposées par le national 	
Champ d'intervention : l'information et la formation sur des dossiers d'actualité Inciter les membres à s'abonner à l'infolettre	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser tous les moyens de communication : bulletins, réseau courriel, rencontres sociales pour inciter les gens à s'abonner à l'infolettre 	
Champ d'intervention : les régimes d'assurances, notamment les coûts des médicaments Mener une campagne d'adhésion auprès des personnes retraitées depuis 2009 n'ayant pas adhéré à l'AREQ et à ASSUREQ	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sessions d'information sur les assurances - Collaborer avec les syndicats pour obtenir les listes des membres ciblés 	
Champ d'intervention : les pratiques éthiques en lien avec les valeurs de l'Association dans toutes les instances de l'AREQ Diffuser l'Énoncé de valeurs auprès des membres : <ul style="list-style-type: none"> - Égalité et justice - Respect et reconnaissance - Engagement et solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la concordance entre l'action à poser et les valeurs de l'Énoncé de valeurs 	Élaborer notre plan d'action et l'évaluer en regard de l'Énoncé de valeurs
B Orientation : développer et renforcer le sentiment d'appartenance		
Champ d'intervention : la valorisation de l'engagement des membres et des personnes élues Souligner dans une rubrique régulière l'engagement d'un membre dans son milieu (magazine Quoi de neuf, site web, bulletin sectoriel...)	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les secteurs à poursuivre les actions déjà entreprises 	Souligner dans le bulletin les engagements de un ou plusieurs membres
Développer et maintenir le programme de Soutien aux arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'achat d'œuvres d'art parmi les membres artistes de la région - Adopter une politique régionale pour la valorisation des arts visuels 	Proposer une exposition régionale
Champ d'intervention : la collégialité et la solidarité entre les membres Promouvoir le programme <i>Toujours en action</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les projets intersectoriels 	
C Orientation : consolider le membership		
Champ d'intervention : l'exploration de perspectives d'avenir Participer aux tables de coordination régionale (CSQ)	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de la présidente régionale 	

Axe 2 : les droits et les intérêts de nos membres et des personnes âgées au cœur de nos préoccupations

Priorité : la santé

D Orientation : se préoccuper de la sécurité financière de nos membres et des personnes âgées		
Champ d'intervention : la protection du pouvoir d'achat N.B. : la pleine indexation des régimes de retraite de nos membres est traitée dans l'axe 1, orientation A Informer les membres sur le Supplément de revenu garanti (SRG)	<ul style="list-style-type: none"> - Outiller les responsables des secteurs sur la notion de Supplément de revenu garanti (Trousse de SRG) - Tenir des rencontres régionales d'informations - Placer les informations dans les bulletins sectoriels 	
Revendiquer le versement automatique du SRG et sa bonification	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer des lettres aux députés, dans les journaux 	
Champ d'intervention : les différentes sources de revenus Informer les personnes retraitées sur les conditions de retour au travail	<ul style="list-style-type: none"> - Être à l'écoute de leur réalité - S'informer sur la réalité des gens 	

	retournés sur le marché du travail	
Champ d'intervention : les règles fiscales et les programmes gouvernementaux		
Réclamer une simplification des divers formulaires liés aux programmes d'aide aux personnes âgées	- Participer aux tables de concertation régionales et sectorielles	
Champ d'intervention : les situations de pauvreté		
Créer des liens avec des organismes voués à la défense du droit à vivre décentement et participer à leurs activités	- Participer aux tables de concertation du milieu	Organiser des déjeuners conférence
Dénoncer les coûts excessifs imposés aux personnes âgées âgées de plus de 80 ans, pour l'obtention d'un certificat médical exigé par la SAAQ lors du renouvellement du permis de conduire	- S'informer auprès des membres concernés des coûts demandés pour compléter les formulaires	Informar les membres concernés des coûts éventuels
E Orientation : veiller au respect et à la dignité de nos membres et des personnes âgées		
Champ d'intervention : la défense des services publics en matière de santé et de services sociaux : adéquation, accessibilité, universalité et gratuité		
Assurer un suivi à la campagne en faveur du système de santé public : Notre santé, on l'a à cœur !	- Participer aux actions proposées	
Exercer une vigilance quant à la démarche de privatisation et au mouvement de régionalisation développé par le gouvernement	- Participer aux rencontres de la Coalition pour les CHSLD publics - Inciter les membres à insister pour garder une médecine publique - Dénoncer les médecins qui prônent la privatisation en envoyant leurs patients dans des cliniques privées spécialisées	
Champ d'intervention : la promotion de saines habitudes de vie Faire valoir auprès des municipalités la pertinence : d'inclure dans leur offre de services de loisirs des programmes d'activité physique et des équipements pour les personnes âgées	- Produire une lettre type pour les élus municipaux - Inciter les membres à faire la demande auprès de leur municipalité	Inciter les membres à s'inscrire à ces programmes d'activités
Champ d'intervention : la prévention de la maltraitance sous toutes ses formes		
Informar les membres sur les diverses formes de maltraitance et leurs conséquences et dénoncer les situations abusives	- Produire des articles dans les bulletins sectoriels - Offrir des conférences sur le sujet - Fournir les coordonnées des sites Internet	Organiser des déjeuners conférence
	- Distribuer les publications existantes	
Fournir des outils de référence (SOS Abus, trousse de l'AQDR)	- S'appropriar les outils de référence	Tenir une demie journée de sensibilisation
Champ d'intervention : la fin de vie : soins palliatifs, euthanasie et le suicide assisté		
Faire connaître les initiatives visant l'amélioration des soins en fin de vie	- Poursuivre la démarche amorcée dans les secteurs	

Axe 3 : la participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité

Priorité : l'implication et l'action citoyennes

F Orientation : reconnaître et faire valoir l'apport de nos membres à la société

Champ d'intervention : les débats démocratiques : enjeux politiques, sociaux, économiques, environnementaux et culturels		
Promouvoir les activités des journées thématiques en lien avec la mission de l'Association	- Poursuivre les activités en lien avec ces journées thématiques	Publiciser ces activités dans le bulletin sectoriel
Champ d'intervention : les différentes formes de bénévolat et la militance		
Souligner la Semaine de l'action bénévole (avril)	- Tenir compte que la semaine de l'action bénévole se tient en avril	Organiser une fête des bénévoles
Champ d'intervention : la réalité des personnes proches aidantes face à la maladie physique et mentale		
Faire la promotion des différents groupes et ressources venant appuyer les personnes proches aidantes	- Publier le répertoire des groupes ressources dans les bulletins sectoriels - Faire des alliances avec les CLSC	Connaître l'existence et le fonctionnement de ces groupes
Champ d'intervention : la solidarité : implications locales, nationales et internationales		
Susciter le partage d'information sur différentes formes d'aide humanitaire	- Poursuivre le partage d'information aux membres - Continuer d'apporter une contribution financière	Poursuivre notre politique d'aide

G Orientation : favoriser l'implication et l'action citoyennes de nos membres et le développement d'une société plus démocratique

Champ d'intervention : la citoyenneté : l'éducation, la langue, l'égalité, la laïcité et le mode de scrutin		
Participer à des actions pour la défense de la langue française	- Apporter un soin particulier à la qualité de la langue française dans les communications	